

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE BEROLLE DU 27 OCTOBRE 2015

Sous la présidence de Monsieur Thierry Hirschi, la séance est ouverte à 20h00.

Préavis no 02/2015 concernant l'arrêté d'imposition 2016

Fabienne Coderey lit le préavis. La municipalité propose de garder le taux d'imposition identique à l'année précédente, soit 77%.

Wilfried Besson lit le rapport de la commission de gestion. La commission se range aux côtés de la municipalité et propose d'accepter le préavis tel que présenté.

Le préavis est accepté à l'unanimité.

Préavis no 03/2015 concernant le règlement sur la distribution de l'eau

Hervé Clénot lit le préavis. Suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi cantonale, les communes doivent adapter le règlement. Ce règlement a été soumis à l'approbation du Service de la consommation et des affaires vétérinaires.

Wilfried Besson lit le rapport de la commission de gestion. Il s'agit d'un règlement-type du canton de Vaud, donc non modifiable. Il est bien établi et facile à comprendre. A l'art. 31 alinéa 2, il serait souhaitable que la municipalité fasse preuve de souplesse vis à vis d'un propriétaire capable de modifier son installation. Pour conclure, la commission demande d'accepter le règlement de l'eau tel que présenté.

Le préavis est accepté à l'unanimité.

Préavis no 04/2015 concernant la réfection de l'auberge

Jean-Michel Lüthi lit le préavis. La municipalité a mandaté un bureau d'architecte pour procéder à l'étude de ces travaux comme suit : réfection totale de la cuisine, changement du bar du café, déplacement des WC, agrandissement de la salle à manger, réfection totale de l'appartement et toiture pour Fr. 922'000.

Marc Besson lit le rapport de la commission avec les remarques suivantes : construction d'une rampe pour handicapés pour l'accès à la terrasse et à l'entrée, utiliser le passage actuel des WC comme nouvelle entrée de la salle à manger pour y maintenir une certaine intimité, rafraîchissement de la salle de bains et WC au premier. Pour le 2^{ème} étage, la commission demande que la transformation de l'appartement soit bien gérée. Elle invite le conseil à accepter le préavis tel que présenté.

Le préavis est accepté avec une voix contre et deux abstentions.

Préavis no 05/2015 concernant le financement des travaux de l'auberge

Fabienne Coderey lit le préavis qui demande un financement bancaire pour les Fr. 922'000.-.
Wilfried Besson lit le rapport de la commission de gestion. La commission a été surprise par le montant des travaux de l'appartement et souhaite une baisse drastique de ce poste qui ne doit diminuer en rien la qualité des travaux. Elle suggère d'aménager cet appartement simplement. Le revenu ici n'est pas comparable aux appartements du collège. La commission propose d'accepter le financement des travaux en espérant qu'ils se soldent par un montant plus acceptable.

Le préavis est accepté avec deux voix contre et huit abstentions.

Réponse à l'interpellation de Fabien Gras

Fabienne Coderey donne le résultat du sondage : 28 oui, 113 non et 3 blancs avec une participation de 68%. La municipalité est restée en dehors du débat sur le parc éolien jusqu'à présent, mais face au résultat sans appel, la municipalité se déclare défavorable à ce projet et a décidé de communiquer sa position à la SEFA ainsi qu'à la municipalité de Bière.

Patrick Badan En tant que président de l'association Pied-du-vent, je suis content du résultat. Je souhaite avoir une discussion avec ceux qui sont pour et n'aimerais pas de clivage dans le village.

Communications municipales

Nicole Chauvy transmet le message d'une demande d'aide de l'association des cartons du cœur. Ils recherchent des bénévoles pour la récolte dans les magasins et la distribution dans les foyers. Nous avons été surpris de savoir que 9 ménages ont fait appel à l'association dans la commune de Berolle.

Hervé Clémot Le bassin du milieu de la STEP a été vidé, l'opération s'est bien déroulée. Nous arrivons à la fin de l'étude pour la télégestion du poste de contrôle et nous allons profiter de regrouper les 3 installations des 3 communes. Nous allons étudier la faisabilité pour envoyer de l'eau à Ballens et Mollens. La gravière ne nous achète plus d'eau, nous perdons un gros client. Pourquoi ne pas profiter de la gravité pour vendre de l'eau plus bas ?

Michel Dauphin On a fait de magnifiques vendanges qui ont sondé à 92°. La quantité est plus faible de 30%. Vous avez certainement lu que la SAPJV ne fera plus le déneigement. J'ai personnellement fait une offre à la commune et le déneigement sera fait par mes soins, je vais acheter une lame à titre privé. Les personnes qui mandataient la SAPJV peuvent s'adresser à moi pour des places privées, je leur communiquerai les tarifs.

Fabienne Coderey Lorsque Michel Dauphin s'occupera du déneigement, il enfilera le bonnet « privé », et laissera la casquette « municipal » au vestiaire. La police cantonale déplore une augmentation des cambriolages dans les chalets d'alpage. Elle demande à la population d'être attentive. Merci de la confiance pour les travaux de l'auberge. Des appels d'offres vont être lancés. Le 28 février prochain auront lieu les élections communales :

Jean-Michel Lüthi Après cet apprentissage de 5 ans, je souhaite continuer dans les mêmes dicastères. Le contrôle des travaux de l'auberge sera drastique.

Nicole Chauvy Je souhaite continuer le chemin. Un grand défi attend les communes avec la loi sur l'aménagement du territoire et le renouvellement du PPA (plan partiel d'affectation).

Hervé Clémot souhaite s'arrêter là et remercie pour la confiance accordée durant ces années. Ce fut une belle aventure. Ce poste est passionnant, même si c'est technique, j'encourage tout le monde, y.c. les dames à prendre la place.

Michel Dauphin Souhaite rester. Il y a encore les AF (améliorations foncières) en cours, même si le projet est long. On a également des projets forestiers, avec un éventuel regroupement.

Fabienne Coderey Après 4 années et demie syndique, j'ai encore des choses à apprendre et je repars volontiers pour une nouvelle législature si les citoyens sont d'accord.

Thierry Hirschi clôt la séance. Le prochain conseil aura lieu le jeudi 10 décembre.

Séance levée à 21h20

Le président

La secrétaire

Thierry Hirschi

Fabienne Borlat